

SYSTEME GLOBAL DE PREFERENCES COMMERCIALES (SGPC)

CONCESSIONS ACCORDEES PAR

LE ZIMBABWE

Concessions tarifaires

No de position tarifaire	Désignation du produit	Droit de douane		
		Taux de droit de base	Concession au titre du SGPC	Observations
03.01	Poissons frais, réfrigérés ou congelés	Franchise	Consolidation	
03.02	Poissons séchés, salés ou en saumure	Franchise	Consolidation	
03.03	Crustacés et mollusques	Franchise	Consolidation	

Délégation du ZIMBABWE